A V I S P U B L I C

Édition du 23 septembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1243-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 5 septembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1243-2023 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de créer la zone résidentielle EH06R à même une partie de la zone commerciale EH02C et de préciser les dispositions applicables aux projets d'ensemble de cette nouvelle zone résidentielle, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP18-2023 et SP18-2023 ».

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 18 septembre 2023.

4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 18 septembre 2023.

Donné à Granby, ce 22 septembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier